



COMITE INTERNATIONAL DE
LA CROIX-ROUGE



INSTITUT INTERNATIONAL
DE DROIT HUMANITAIRE



DROIT INTERNATIONAL HUMANITAIRE, DROITS DE L'HOMME ET OPERATIONS DE PAIX

4-6 septembre 2008

Sanremo, Italie

Programme provisoire
dernière modification le 15 juillet 2008

09.30-12.30	SEANCE D'OUVERTURE
Discours d'ouverture	Ambassadeur Maurizio MORENO , Président, IIDH
Messages de bienvenue	Dr. Claudio BOREA , Maire de Sanremo Honorable Vincenzo SCOTTI , Ancien Ministre des Affaires Étrangères, Secrétaire d'Etat aux Droits de l'Homme, Italie
Message d'ouverture	Dr. Jakob KELLENBERGER , Président, Comité international de la Croix Rouge
Discours	Honorable Pier Virgilio DASTOLI , Chef de la Représentation en Italie de la Commission Européenne Ambassadeur Claudio BISOGNIERO , Secrétaire-Général adjoint, OTAN Général Vincenzo CAMPORINI , Chef d'États-Majors, Italie Lieutenant Général Roland NEF , Chef des Forces Armées, Suisse Honorable John BELLINGER III , Conseiller juridique du Secrétaire d'Etat, Département d'Etat, Etats-Unis (à confirmer) Dr. Massimo BARRA , Président, Croix-Rouge italienne
12.30-14.00	Déjeuner
14.00-18.00	SEANCE PLENIERE
<u>Thème I</u>	<u>De l'applicabilité du droit international humanitaire aux opérations de paix</u>
<u>Modérateur</u>	Prof. Michel VEUTHEY , Vice-Président, IIDH ; Professeur Associé, Institut du Droit de la Paix et du Développement, Université de Nice – Sophia Antipolis
<u>Session 1</u>	<i>Les opérations de paix, un concept opérationnel et juridique</i>
Orateurs	a. L'évolution des opérations de paix, de l'interposition aux missions intégrées Mme Jane HOLL LUTE , Sous-secrétaire générale aux opérations de maintien de la paix, Nations Unies (à confirmer) b. Le cadre juridique des opérations de paix, du chapitre VI au chapitre VIII de la Charte des Nations Unies Prof. Louis BALMOND , Professeur, Université de Nice – Sophia Antipolis c. Discussions
<u>Session 2</u>	<i>L'applicabilité du droit international humanitaire aux opérations de paix, une question réglée?</i>
Orateurs	a. L'applicabilité du droit international humanitaire aux opérations de paix, de la négation vers l'acceptation Dr. Daphna SHRAGA , Conseillère juridique supérieure, Division des affaires juridiques, Secrétariat Général des Nations Unies b. Droit international humanitaire et opérations de paix, champ d'application <i>rationae materiae</i> Prof. Marco SASSOLI , Université de Genève c. Le droit international humanitaire et les opérations menées par l'Union Européenne M. Gert-Jan Van HEGELSOM , Conseiller juridique, Conseil de l'Union Européenne d. Discussions
19.30	CONCERT POUR LA PAIX par l'Orchestre Symphonique de Sanremo – Villa Ormond
20.30	Dîner officiel – Villa Ormond

09.00-12.30

SEANCE PLENIERE

Thème II

De l'applicabilité du droit international humanitaire aux opérations de paix : problématiques particulières

Modérateur

Prof. Nicolas MICHEL, ancien Secrétaire-Général Adjoint pour les Affaires juridiques et Conseiller juridique, Nations Unies

Session introductive

L'interaction des régimes juridiques dans le cadre des opérations de paix

Orateurs

a. Les opérations de paix et la complémentarité des droits de l'homme et du droit international humanitaire

Prof. John P. CERONE, Professeur associé et Directeur, Centre for international law and policy, New England School of Law

b. Le statut juridique du personnel des Nations Unies et du personnel associé déployés dans le cadre des opérations de paix et le régime juridique les protégeant

Dr. Ola ENGDahl, National Defence College, Suède

Session 1

Le droit de l'occupation, un corpus juris pertinent pour les opérations de paix

Orateurs

a. L'applicabilité du droit de l'occupation aux forces de paix

Dr. Tristan FERRARO, Conseiller juridique, CICR

b. La pertinence substantielle du droit de l'occupation pour les opérations de paix

Dr. Marten ZWANENBURG, Conseiller juridique, Ministère de la Défense, Pays-Bas

c. Discussions

Session 2

Le DIH et l'administration de territoires par les Nations Unies

Orateurs

a. L'administration de territoires par les Nations Unies, une place pour le droit international humanitaire ?

Prof. Steven RATNER, Faculté de Droit, Université du Michigan

b. L'administration internationale de territoires en tant que « tutelles » - pourquoi un système de responsabilité est nécessaire et pourquoi il n'a pas encore été institué

Dr. Ralph WILDE, Faculté de Droit, University College London

c. Discussions

12.00-14.00

Déjeuner

14.00-19.00

SEANCES PARALLELES

Thème III

La mise en œuvre du DIH dans le cadre des opérations de paix

Groupe de Travail 1

Les opérations de paix et la protection des civils

Modérateur

Prof. Mario BETTATI, Représentant Spécial du Ministre des Affaires Étrangères, France ; Membre du Conseil, IIDH

Orateurs

a. La responsabilité de protéger : introduction

Prof. Edoardo GREPPI, Professeur de Droit International, Université de Turin

b. La protection des civils dans le cadre des opérations de paix ou l'opérationnalisation de la "responsabilité de protéger"

M. Gareth EVANS, Président, International Crisis Group (à confirmer)

b. La responsabilité de protéger et le droit international humanitaire

Prof. Michael BOTHE, Professeur émérite, Université de Frankfurt am Main (à confirmer)

Groupe de Travail 2 *Les opérations de paix et la question de la détention*

Modérateur

Dr. Baldwin DE VIDTS, Conseiller juridique auprès du Secrétaire-Général, OTAN; Membre du Conseil, IIDH

Orateurs

a. Le droit de détenir pendant les opérations de paix : problèmes légaux et opérationnels

M. Bruce OSWALD, Senior Lecturer in Law, Melbourne Law School

b. Le cadre juridique de la détention administrative

Mme Jelena PEJIC, Conseillère juridique, CICR

c. La détention dans le cadre des opérations de paix, une perspective pratique

Lieutenant-Colonel Jérôme CARIO, Lieutenant-colonel de l'armée de terre, Ministère de la Défense, France

Groupe de Travail 3 *Les opérations de paix et la répression des violations du droit international humanitaire*

Modérateur

Prof. Fausto POCAR, Président du TPIY ; Vice-Président, IIDH

Orateurs

a. Le rôle des forces de paix dans la recherche des personnes prévenues pour crimes de guerre

Prof. Theodor MERON, Professeur de Droit International ; ancien Président, TPIY ; Juge, Court d'Appel, TPIY (à confirmer)

b. La question de la collaboration des forces de paix avec la Cour Pénale Internationale

Ms Olivia SWAAK-GOLDMAN, Conseillère en Coopération Internationale, Division de la Compétence, de la Complémentarité et de la Coopération, Bureau du Procureur, Cour Pénale Internationale

c. La prévention et la constatation des violations du droit international humanitaire

Prof. William H. TAFT, Professeur, Université de Stanford ; Membre du Conseil, IIDH

Groupe de Travail 4 *La responsabilité et les compensations pour les dommages causés dans le cadre des opérations de paix*

Modérateur

Mme Elinor HAMMARSKJOLD, Directrice, Département du Droit International et des Droits de l'Homme, Ministère des Affaires Étrangères, Suède

Orateurs

a. Commandement opérationnel contre commandement organique, qui est en charge?

Amiral Ferdinando SANFELICE DI MONTEFORTE, Représentant militaire de l'Italie auprès de l'Union Européenne et de l'OTAN

b. Violations du DIH commises dans le cadre d'une opération de paix, à qui incombe la responsabilité internationale?

Prof. Pierre KLEIN, Professeur de Droit International, Université Libre de Bruxelles

c. Violations du droit international humanitaire dans le cadre d'opérations de paix et responsabilité pénale individuelle

Mme Maria TELALIAN, Conseillère Juridique, Ministère des Affaires Étrangères, Grèce

17.00 – 19.00

SEANCE PLENIERE

Les relations entre organisations humanitaires et forces de paix

Modérateur

Mme Ndioro NDIAYE, Directeur Général Adjoint, Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) ; Membre du Conseil, IIDH

Orateurs

a. La dimension opérationnelle de la problématique

Dr. Denis CAILLAUX, Ancien Secrétaire Général, CARE International

b. Le cadre juridique des relations "civilo-militaires" et l'apport du DIH

Prof. Dr. Wolff HENTSCHELL VON HEINEGG, Université de Viadrina, Frankfurt/Oder

c. La médiatisation des opérations de paix sert-elle le respect du DIH ?

Ambassadeur Benoît D'ABOVILLE, ancien Représentant Permanent de la France à l'OTAN ; Conseiller Maître, Cour des Comptes ; Membre, Commission du Livre Blanc français sur la Défense et la Sécurité Nationale

d. Discussions

09.00-10.15

Rapports des groupes de travail sur l'applicabilité du DIH aux opérations de paix

- Groupe 1
- Groupe 2
- Groupe 3
- Groupe 4

10.30-12.00

SEANCE PLENIERE**Theme IV****La mise en œuvre du droit international humanitaire dans le cadre des opérations de paix****Session***Enseignement, diffusion et mise en oeuvre du droit international humanitaire dans le cadre des opérations de paix***Modérateur****Juge Hisashi OWADA**, Cour Internationale de Justice**Orateurs**

a. Introduction générale

Brigadier Général Erwin DAHINDEN, Chef des Relations Internationales, Ministère de la Défense, Suisse ; Membre du Conseil, IIDH

b. La perspective du Comité international de la Croix Rouge

Prof. Jacques FORSTER, Membre, Comité international de la Croix Rouge ; Membre du Conseil, IIDH

c. La perspective des Nations Unies

Expert des Nations Unies (à confirmer)

Col. Ben KLAPPE, Ancien assistant particulier du Conseiller militaire, Nations Unies

d. La perspective de l'OTAN

Dr. Baldwin DE VIDTS, Conseiller juridique auprès du Secrétaire-Général, OTAN ; Membre du Conseil, IIDH

e. La perspective de l'Union Africaine

Ambassadeur Ramtane LAMAMRA, Commissaire à la Paix et à la Sécurité, Commission de l'Union Africaine (à confirmer)

f. La perspective de l'Union Européenne

M. Frederik NAERT, Service juridique, Union Européenne

f. Discussions

12.00-13.00

CONCLUSIONS DE LA TABLE RONDE**Résumé et conclusions****Dr. Philip SPOERRI**, Directeur du droit international et des relations avec le Mouvement, CICR**Allocutions de clôture****Ambassadeur Maurizio MORENO**, Président, IIDH

INSTITUT INTERNATIONAL
DE DROIT HUMANITAIRE

Siège Villa Ormond
Corso Cavallotti 113
18038 SANREMO, Italie

Tel. +39.0184 541848

Fax. +39.0184 541600

E-mail sanremo@iihl.org

Bureau de Liaison Voie Creuse 16
CH-1202 GENEVE, Suisse

Tel + 41 (0) 22 919 79 30

Fax + 41 (0) 22 919 79 33

E-mail geneve@iihl.org

Site web www.iihl.org

Coordinateurs de la Table Ronde

Prof. Michel VEUTHEY, Vice-Président, IIDH
Dr. Tristan FERRARO, Conseiller juridique, CICR

Ceci est un programme provisoire.
Dernière mise à jour : 15.07.08